

N° SIRET : 20008531400090	COMPTES ADMINISTRATIF
Etablissement : SECTION DE MURAT	Année 2022
Budget : BUDGET PRINCIPAL	Page n° 1
Département : CREUSE	Poste Comptable: SERVICE DE GESTION COMPT
Date d'Édition : 07/04/2023	

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF

Ne 2023023
 Séance du 05/04/2023 à 20 heures 00

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de membres présents	15
Nombre de suffrages exprimés	16
VOTES : Contre =0	Pour =16
Date de convocation :	31/03/2023
Abstentions =0	

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de ROYERE Joël après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par ROYERE Joël, Maire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :


Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	34 643,97
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (1 173.04 - 4 376.81)	-3 203,77
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	37 847,74
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	0,00
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	0,00

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	34 643,97
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Ont signé au registre des délibérations :

Présents: Mimes CHABRIER Isabel, DEMARGNE Céline, PRADEAU Carine, SALADIN Christine, SIMONET Laura, MAINGOUTAUD Elodie, ROYERE Julie
 MM. ROYERE Joël, COUCAUD Thierry, DURUDAUD Patrick, PETIT-COULAUD Bastien, SCAFONE Dominique, KAPLAN Iskender, LAROCHE Michel, MARGOT Manuel.
 Excusés: LEGRAND Coline, AUMEUNIER Sébastien,
 Pouvoirs :

M. AUMEUNIER Sébastien a été autorisé à signer pour le Maire à Murat.
 Cache 

Pour expédition conforme,
 Le Maire,

Joël ROYERE

Le secrétaire de séance

D - SCAFONE

